



louis.savary@orange.fr

Contribution de Louis SAVARY

Le décrochage scolaire

Cofondateur de la FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) en Loire-Atlantique, l'auteur fait le point sur le thème du décrochage scolaire, à l'échelle nationale et internationale. À partir d'un ensemble de lectures sur cette thématique, il livre des éléments de réflexion sur un enjeu majeur de la société contemporaine.

"Chaque année, ce sont 140 000 jeunes de plus de 16 ans qui quittent le système éducatif sans diplôme ni certification professionnelle" comme l'écrivent Frédérique Weixler et Anne-Sophie Soudoplatoff dans un article des Cahiers dynamiques¹ intitulé "Nouveau plan de lutte contre le décrochage scolaire". Ce constat interpelle tous les acteurs de notre société : famille, éducation nationale, entreprises, associations, collectivités locales, État...

Il est important de rappeler que la notion de lutte contre le décrochage scolaire a clairement été réaffirmée dans la Loi de refondation de l'école de juillet 2013 qui a pour finalité de limiter, d'ici à 2020, à un taux maximum de 10 % les sortants précoces, même si nous pouvons admettre que ce taux est beaucoup trop élevé.

Définitions

François Muller², quand il évoque cette question, part du postulat qu'il faut inscrire cette problématique dans un contexte de crise : une crise conjointe de la société et de l'école. Il constate que cette crise est systémique mais que les acteurs en connaissent à la fois les facteurs, les causes et les tendances. Il existe différentes définitions du décrochage scolaire en fonction des pays mais un constat unanime en ressort. Le décrochage scolaire doit être considéré comme la "maladie nosocomiale de l'école".

En France, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) distingue dans son rapport de 2012 deux catégories de décrocheurs : les sortants sans diplôme et les sortants précoces.

La France est passée, ainsi, de la notion de non-qualification à celle de décrochage. Les enquêtes montrent qu'en France 17 % des sortants du système scolaire sont sans diplôme. Si le taux de décrochage baisse en France depuis 30 ans, cette baisse se ralentit depuis 1995.

¹ Cahiers dynamiques 2015/1 (n° 63)

² François Muller, agrégé de l'université, Département recherche développement en innovation et expérimentation, Ministère de l'Éducation nationale

Au niveau européen, la notion de précocité est importante : on parle "*d'abandon scolaire précoce*". Sont considérés comme décrocheurs les "*adultes entre 18 et 24 ans avec une qualification inférieure à l'enseignement secondaire supérieur et qui ne sont pas dans un programme d'enseignement ou de formation durant une période de référence de 4 semaines qui précède le sondage*".

Au Québec, lieu d'origine de la notion de décrochage scolaire, le décrocheur est celui qui quitte l'école sans avoir obtenu de diplôme d'études secondaires (à 17 ans). Une distinction est opérée entre le décrochage, qui est constitué par une interruption temporaire des études, et l'abandon scolaire qui est définitif et est acté après cinq années de décrochage.

En Belgique enfin, un rapport sur le décrochage met en perspective deux concepts de décrochage : l'un où le décrochage est la résultante de la "détérioration du lien entre le jeune, l'école et la société" et l'autre où il est un "processus progressif de désintérêt pour l'école".

En conclusion, le décrochage ne peut donc pas être associé à une politique éducative en particulier. En revanche, l'ampleur du phénomène remet en question l'école démocratique et les rêves d'égalité de nos sociétés.

Les causes du décrochage diffèrent selon les types de pays : dans les pays les plus pauvres, le décrochage est lié au travail des enfants (milieu rural surtout, filles plus que les garçons). Dans les pays occidentaux, les causes du décrochage ne sont plus liées à des facteurs économiques mais sont multifactorielles (raisons personnelles, familiales, sociales et scolaires).

1- Le décrochage, un problème et une priorité

Le décrochage est devenu une priorité dans tous les pays. La société s'intéresse à ce phénomène pour des raisons essentiellement sécuritaires car il existe un constat qu'absentéisme et délinquance seraient corrélés. Mais cette corrélation n'est pas évidente si l'on en juge par les enquêtes sur le décrochage, même si elle semble plus avérée dans les quartiers sensibles.

Le décrochage concerne tout le monde : les individus, leur famille, l'État, les services sociaux, les instances supranationales (UE) du fait du coût social et politique que cela entraîne. Il y a en effet des conséquences à long terme du décrochage dans nos sociétés de plus en plus compétitives avec une main d'œuvre de plus en plus spécialisée. C'est pourquoi l'Europe s'est fixée ces objectifs de renforcer la prévention, resserrer les liens entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel ou encore faciliter le retour à l'éducation ou la formation.

Le décrochage en chiffres

En Europe, le taux de sorties précoces du système scolaire (*early school leaving*, terminologie anglaise retenue par les travaux européens) de la plupart des pays se situe aujourd'hui entre 10 % et 20 % (moyenne autour de 13,5 %). Tous les pays ont vu ce taux diminuer sur les dix dernières années, mais les disparités sont importantes.

La France se situe à un niveau moyen, aux alentours de 12 %, si on utilise les critères européens (13,3 % en 2000, 11,5 % en 2008, 12,6 % en 2010, 11,6 % en 2012).

Ce taux est de 13,4 % pour les hommes et de 9,8 % pour les femmes mais il est difficile de connaître avec précision le nombre d'élèves en situation de décrochage. Les chiffres avancés diffèrent selon les services et les modes de calcul retenus. Les rectorats, les établissements, les services du ministère ou encore les URMA (Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat créées par les Chambres des Métiers) ne procèdent pas tous de la même façon. Les déchiffreurs estiment que les données du Ministère sont incohérentes et sont recueillies de manière discutable et leur préfèrent les chiffres de l'INSEE.

Le SIEI (Système interministériel d'échange d'informations) a été mis en place en 2011 et vise entre autres choses à réduire l'hétérogénéité des méthodes de calcul afin de recenser plus précisément les élèves ayant décroché. Cependant, les chiffres seraient plus précis si le repérage était fait de manière territorialisée plutôt que par des institutions qui interviennent en parallèle.

Typologies du décrochage

Même si le parcours de chaque décrocheur est unique, il existe toutefois des similitudes dans les liens au décrochage notamment sur les questions relatives aux ruptures familiales et personnelles. Les jeunes, repérés par l'institution, sont d'origine sociale modeste et sont caractérisés par une précarité des conditions d'existence et par des difficultés dans les premiers apprentissages. Mais la réalité est moins simple que cela car il existe également des jeunes issus de familles aisées qui décrochent. Enfin, les jeunes en situation de handicap sont souvent assimilés à des décrocheurs invisibles.

Différentes typologies ont été dressées pour classer les élèves en situation de décrochage :

La typologie de Kronik et Hargis (1990)

Elle distingue :

- **les élèves en difficultés** (d'apprentissage et en trouble du comportement)
- **les élèves tranquilles** (difficultés d'apprentissage mais pas de trouble du comportement)
- **les élèves silencieux** (qui échouent à l'examen).

La typologie de Janosz (2000)

Reprise par Bernard, 2011, et par Gilles et al. (2012) tirée d'une étude sur des échantillons longitudinaux à deux époques différentes (1974 et 1985), distingue :

- **les élèves silencieux ou discrets** (40 %, pas de troubles du comportement, conformes à la demande scolaire, résultats faibles, CSP défavorisées)
- **les inadaptés** (40 %, problèmes sur le plan des apprentissages et du comportement, profil psychosocial plutôt négatif, problèmes familiaux, délinquance, comportements déviants)
- **les désengagés** (10 %, peu de problèmes de comportement, peu d'aspiration scolaire, performance dans la moyenne mais scolarité non valorisée)
- **les sous-performants** (10 %, forts problèmes de comportement, faible performance scolaire, situation d'échec).

La typologie de Fortin et al. (2006)

Elle distingue :

- **les élèves avec des comportements antisociaux cachés** (mensonge, vol, racket, drogue), un rendement scolaire inférieur à la moyenne. Ils restent conformes à la norme, ne se font pas prendre, leur famille est peu contrôlante, la cohésion familiale faible et ils ont un haut niveau de dépression
- **les élèves peu intéressés et peu motivés par l'école** : ils ont une bonne performance scolaire mais s'ennuient. Ils pensent qu'il y a peu d'ordre et d'organisation dans la classe, ils ont un taux de dépression supérieur à la moyenne et ont une appréciation négative du soutien affectif familial
- **les élèves en difficultés de comportement et d'apprentissage** : ils ont une faible performance scolaire, des troubles du comportement. Ils commettent des actes de délinquance et ont un haut niveau de dépression. Le soutien familial est très faible et ils ont une opinion négative de l'organisation et de la communication dans la famille (mais il existe quand même une cohésion familiale et un contrôle parental)
- **les élèves dépressifs** : leurs notes sont dans la moyenne, il n'y a pas de problème de comportement externalisé, ils ont une opinion positive des enseignants. Mais ils ont un très haut niveau de dépression, ils souffrent d'une faible cohésion familiale, même s'il y a un soutien affectif et une organisation familiale avec un contrôle parental fort. Le climat de classe est négativement perçu.

2- Les causes du décrochage

Les causes du décrochage scolaire en ce qui concerne les jeunes enfants sont multiples : climat scolaire, comportements agressifs, dépression, déficit d'attention, résolution de problèmes familiaux etc.

L'élève et ses parents

Sur cette question, Agathe Dardier, Nadine Laïb et Isabelle Robert-Bobée dans un rapport³ intitulé : "*les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on*" proposent une approche intéressante.

Elles analysent tout d'abord l'axe santé. On peut y voir clairement les lacunes du système de santé et notamment le refus de soin par certains médecins des allocataires de la CMU. Mais cela passe également par une méconnaissance de ces derniers des possibilités de soin qui s'offrent à eux.

Sur les autres questions, paradoxalement, il est impossible d'attribuer la responsabilité de la déscolarisation à la seule famille. Il y a bien d'autres critères à prendre en compte et notamment l'environnement dans lequel vit l'enfant ou l'adolescent. Par contre, il apparaît clairement que la majorité des jeunes dont les parents ont un faible niveau d'étude reproduisent ce schéma.

Cyrille Morin écrit d'ailleurs sur cette question en évoquant "*l'angoisse des parents, le sentiment d'impuissance face à un enfant dont les difficultés d'apprentissage ne sont que la partie visible de problèmes beaucoup plus graves (problèmes familiaux, psychologiques, voire psychiatriques, etc.)*".

En ce qui concerne la population des jeunes allophones, peut-on dire qu'elle connaît un taux de décrochage supérieur aux autres ? L'accompagnement par des parents qui ne maîtrisent pas la langue française est vraisemblablement un handicap dans les apprentissages des enfants mais les informations sur ce sujet sont limitées.

Sur la question de la monoparentalité enfin, l'arrêt de la scolarité s'explique souvent par la situation économique compliquée dans laquelle se situe la famille et sur le poids que peut avoir le jeune pour apporter des revenus au foyer.

Par ailleurs, nombreux sont les jeunes qui deviennent parents eux-mêmes précocement, ce qui entraîne très souvent une rupture avec le système éducatif.

Enfin, dans un rapport intitulé "marre de l'école" rédigé en 2014, Bernard et Michaud évoquent comme l'une des causes importantes du décrochage l'envie de ces jeunes d'exercer une activité professionnelle.

L'école

Les causes auxquelles nous nous intéressons ici sont celles qui relèvent de l'école. Les variables à prendre en compte sont les suivantes : le climat scolaire, le manque de clarté des règles, la perception de la capacité d'innovation chez les enseignants, le soutien des enseignants et l'engagement scolaire.

Les représentations des enseignants sur le décrochage méritent quand même d'être affinées. Lorsque les enseignants parlent du décrochage d'un élève en particulier, ils invoquent la famille et des causes individuelles, alors que, lorsqu'ils parlent du décrochage en général, ils mentionnent plutôt la famille et le système scolaire. La famille est souvent vue comme responsable par les professionnels de l'éducation, d'autant plus si elle est d'un milieu défavorisé.

Enfin, Pierre Cahuc, dans un pamphlet contre l'école, écrit qu'elle est devenue une institution visant à éliminer les plus faibles au détriment de sa mission première d'élévation des élèves en difficultés.

³ France, portrait social, INSEE Références, édition 2013

Les déterminants internes au système scolaire qui expliquent le décrochage peuvent se classer en deux catégories :

- facteurs organisationnels et structurels des systèmes éducatifs : il s'avère que l'existence de filières d'études disparates avec des différences de performances importantes entre établissements favorisent le décrochage scolaire. Dans ces cas, les cursus d'études sont souvent hiérarchisés, avec l'existence de filières de relégation (cas de l'enseignement professionnel en France par exemple). On peut dans ces cas-là parler de décrochage institutionnalisé. Il est à noter que le redoublement est aussi source de décrochage.
- facteurs pédagogiques : il s'agit en fait principalement de facteurs liés aux interactions et relations entre les enseignants et les élèves. Par exemple, une bonne gestion du temps incite davantage les élèves à s'engager dans les tâches demandées et diminue de fait le risque de décrochage.
- Cependant, le constat concernant l'école reste plus que positif et Guy Berger notamment considère "*que l'éducation, et plus précisément l'école, dispose d'une sorte de potentialité d'imagination, de développement, de sensibilité fantastique*" à cause même de ce changement et que par conséquent, l'école pourrait être le lieu idéal de ce qu'Émile Durkheim appelait "*l'effervescence pédagogique*".

L'orientation

En France, la responsabilité de l'orientation dans la voie professionnelle, souvent non souhaitée et subie, est indéniable dans le décrochage scolaire. À cela, s'ajoute un manque de cohérence entre les enseignements, ce qui n'aide pas les élèves à construire du sens à partir des apprentissages. L'enseignement professionnel est trop souvent considéré comme un élément de relégation scolaire et sociale et les élèves de cette voie sont les premiers concernés par les sorties précoces du système scolaire. Pourtant, la question de l'orientation n'est pas traitée de la même manière partout, et la façon dont elle est ressentie dépend de sa place au sein du système scolaire.

Pour Duru-Bellat (2006), il convient de dissocier l'éducation et l'orientation ou la sélection. L'objectif premier de l'école est d'éduquer, d'aider les jeunes à s'insérer dans une vie qui n'est pas que professionnelle. La scolarité est moins sélective, mais la sélection se fait donc davantage par décantation, ce qui induit des effets pervers : on le voit notamment avec l'orientation en lycée professionnel qui se fait par l'échec. L'auteur préconise une orientation plus professionnelle et plus responsable avec une sélection "formative". D'autres préféreraient une orientation plus tardive.

Pour simple exemple, la notion d'orientation en Allemagne et en France n'a pas la même signification et surtout la même importance. En effet, en Allemagne, 70 % des jeunes seront concernés par la voie professionnelle, via un partenariat renforcé entre les pouvoirs publics, le patronat et les syndicats. Dans les pays qui fonctionnent avec ce type d'alternance, l'insertion des jeunes est plus facile.

3- Raccrochage, persévérance

Les programmes de lutte contre le décrochage oscillent entre prévention et réparation. La tendance dans tous les pays est de favoriser les actions de prévention plutôt que les actions de réparation dont le coût est beaucoup plus élevé et les résultats peu satisfaisants.

L'évolution des politiques publiques de lutte contre l'échec scolaire tend à individualiser les problèmes avec des dispositifs ciblés sur des catégories d'enfants plutôt que sur des territoires.

Mesures préventives

Pour Feyfant, la lutte doit avoir débuté avant le début du décrochage car ce symptôme est le fruit de problèmes non résolus à temps. D'ailleurs, Jacques Denantes, en 2008, dans une note provocante écrivait : *"échouez d'abord, on s'occupera de vous ensuite"*.

Des règles ont été listées et il a été acté que pour qu'elles soient efficaces elles doivent prendre le jeune dans son intégralité.

– Pistes pédagogiques

Des organisations pédagogiques différentes sont aussi proposées : classes de 3^e DP6 (Découverte professionnelle), devenues classes préparatoires aux formations professionnelles, 3^e d'insertion, formations en alternance.

Le cas des E2C (École de la deuxième chance) ou des EPIDE (Établissement pour l'insertion dans l'emploi) donnent des résultats intéressants et concernent les jeunes à partir de 18 ans et jusqu'à 25 ans ayant quitté le système scolaire sans qualification. La pédagogie met l'accent sur la formation civique.

À côté de ces dispositifs ou structures, des pistes pédagogiques ont fait la preuve de leur efficacité. La bienveillance, le fait de redonner du sens aux apprentissages, les décroissements entre les disciplines, l'approche épistémologique des enseignements sont des atouts indéniables.

Tous ces projets existants sont notamment profitables aux élèves les plus fragiles, mais ces pratiques *"occupent une place paradoxale dans la culture professionnelle des enseignants du second degré"*.

La solution passe forcément par une mise en synergie entre tous les acteurs éducatifs au niveau local. Il est cependant certain que pour que les expérimentations fonctionnent une stabilité des équipes est indispensable.

Par exemple, aux États-Unis s'est développée "l'éducation alternative". Si cette expérience date des années 30, elle ne s'est accrue que dans les années 60 et s'est développée jusqu'à récemment. Elle a des effets positifs sur la réussite des élèves grâce à la collaboration étroite entre les différents acteurs.

– Des programmes de prévention

Des programmes de prévention existent, soit à destination des élèves et des enseignants, soit à destination des parents. Au Canada, la méthode "Les petits pas" est un guide d'intervention et d'activités pour prévenir le décrochage à l'occasion du passage dans le secondaire.

L'Europe incite les États membres à prendre davantage en compte le public allophone qui est de plus en plus nombreux et qui est plus à risque de décrochage que les autres.

– Réussite et persévérance scolaire

Depuis 2008 au Québec, une expérience vise à agir en amont pour éviter le décrochage et à favoriser la persévérance scolaire en ancrant l'action dans les territoires et en rapprochant l'école de la communauté. Le but est l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification. La persévérance scolaire est donc un processus qui s'inscrit dans le temps et qui nécessite de prendre en compte des facteurs personnels, familiaux, scolaires et sociaux.

L'objectif est de favoriser la réussite éducative. Les québécois distinguent la réussite éducative scolaire de la réussite éducative globale :

- **la réussite éducative scolaire** se réfère à l'acquisition des compétences nécessaires au développement cognitif et à la maîtrise des savoirs. Elle vise la construction d'un élève citoyen ainsi que l'obtention d'un diplôme. Le but est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des individus. La réussite éducative scolaire répond aux préoccupations de l'approche scolaire mentionnée ci-dessus ;
- **la réussite éducative globale** vise le développement complet des jeunes (physique, affectif, intellectuel, social, moral), l'accomplissement de soi, le bonheur. Elle correspond à une approche communautaire.

Mesures curatives

– Raccrocher les décrocheurs

Les établissements publics en France scolarisant des élèves en décrochage pour les accompagner dans l'obtention d'un diplôme sont rares. À ce jour, seul un millier d'élèves se trouvent dans ses structures innovantes telles que les micro-lycées. La force de ces établissements est le travail partenarial renforcé entre tous les acteurs (collectivités locales, association de parents d'élèves, etc.) et le fait qu'ils permettent "*aux décrocheurs de ré-adhérer au programme institutionnel de la forme scolaire*".

Selon une enquête menée par l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville), les missions locales, entre autres, ont montré leur efficacité avec un taux d'élaboration de projet professionnel avoisinant les 80 % et surtout avec une prise de conscience par ces mêmes jeunes de l'importance de suivre des formations qualifiantes pour augmenter leur taux d'insertion professionnelle. Cette question étant d'ailleurs largement favorisée par l'émergence de structures comme les Écoles de la Deuxième Chance notamment.

– Territorialiser la prise en charge du décrochage

La mise en cohérence de l'ensemble des actions via un projet territorialisé devient une priorité absolue afin d'éviter qu'un jeune ne soit suivi par différentes structures et avec des approches différentes, ou que d'autres au contraire ne soient suivis par aucune structure d'accompagnement. Chaque structure a un rôle propre et complémentaire. Par exemple, les associations ont souvent réussi à garder un lien renforcé avec les parents, ce que l'Éducation Nationale a du mal à maintenir.

4- De nouvelles alliances éducatives

On parle souvent de collaboration ou de partenariat, mais le soutien émotionnel fourni par l'enseignant est primordial pour la réussite de l'élève. Devant la diversité des situations et des causes de décrochage, il est nécessaire de faire intervenir plusieurs professionnels de différents champs : enseignants, personnels de l'établissement, aide à la jeunesse, secteur de la santé, de la justice, du parascolaire, police, etc. Mais tant que le jeune potentiellement décrocheur ne pose pas de problème, aucune alliance n'est mise en place. Lorsque le problème se présente, on a alors tendance à externaliser sa prise en charge vers une structure extérieure spécialisée, donc le temps des collaborations et/ou alliances est dépassé.

Des alliances éducatives permettent de cibler et d'optimiser l'accompagnement des jeunes décrocheurs en associant les forces d'un territoire et d'en évaluer l'impact plus facilement. En France, les dispositifs de remédiation mis en place par l'Éducation nationale s'inscrivent dans des partenariats locaux, qu'il s'agisse des classes et ateliers relais, des établissements de réinsertion scolaire (ERS), des Missions générales d'insertion (MGI) ou des dispositifs CLAIR.

Deux approches pour ces alliances

Potvin et Pinard distinguent deux approches concernant les alliances éducatives :

– L'approche scolaire

Elle met l'accent sur les interactions entre l'environnement scolaire, familial et l'expérience de l'élève. Les alliances sont internes à l'école et ont pour but de répondre aux missions premières de l'école : instruction, socialisation, qualification. Le décrochage est plutôt perçu comme un problème scolaire et familial, l'objectif des prises en charge est l'engagement du jeune dans sa scolarité. Le décrochage est expliqué par des variables proximales à l'élève, la prévention est centrée sur l'élève (qualité de ses apprentissages scolaires, de sa socialisation, de son engagement scolaire et parascolaire), les enseignants (pédagogie, gestion de classe, relation entre enseignant et élève), l'école (climat socio-éducatif, sécurité) et les parents (soutien affectif, engagement et encadrement parental) ;

– L'approche communautaire

Elle est née il y a une quinzaine d'année au Québec (région de Saguenay-Lac-Saint-Jean), et se veut plus globale. Les alliances éducatives ont surtout lieu au niveau du périscolaire. Le décrochage dans cette approche est vu comme un problème social essentiellement et concerne donc toute la communauté. La responsabilité des actions à mener est partagée par tous les acteurs. Les actions sont centrées sur un territoire (hors l'école). Cette approche a été reprise au niveau du ministère de l'Éducation du Québec et est à l'origine de la création des IRC (Instances régionales de concertation). Cette approche correspond à ce qui se fait en France avec le Projet personnel de réussite éducative.

Ces deux approches n'agissent pas sur les mêmes systèmes et variables. Il est donc souhaitable d'adopter une approche mixte, en clarifiant bien les rôles et objectifs de chacun, afin de créer un univers cohérent pour les jeunes où tous les acteurs sont des "*médiateurs entre l'élève et des construits sociaux*". En effet, il a été montré qu'agir uniquement sur l'enfant est inefficace si rien ne change pour la famille ou d'autres acteurs de l'environnement. L'implication des parents est primordiale, il convient de trouver de nouvelles formes de collaboration.

Trois niveaux d'alliances

Dans leur ouvrage issu du colloque 2010 de l'AMSE (Association mondiale des sciences de l'éducation) sur les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire (les pays concernés sont la Belgique, la Bolivie, le Québec, la France, le Luxembourg, la Suède et la Suisse), Potvin et Pinard distinguent trois niveaux d'alliance éducative : niveaux micro, méso et macro.

– Niveau micro : jeune-famille-école

Il s'agit là d'une approche scolaire faisant écho au concept de réussite éducative. L'accent est davantage mis sur les pratiques pédagogiques qui ont des effets positifs sur la persévérance scolaire et la réussite des élèves et sur le rapprochement des cultures scolaires et familiales à l'origine des malentendus entre les familles et l'école.

– Niveau méso : sphères sociale, judiciaire, monde de la santé

Que ce soit en Suisse alémanique avec les classes *Time-out*, en France avec les classes relais ou encore avec la mise en œuvre de la pédagogie institutionnelle, on assiste à de nouvelles alliances avec d'autres adultes et d'autres enseignants. Ils écrivent que "*les alliances ont ainsi une coloration pédagogique, éducative et sociale et nécessitent sans nul doute un travail de partenariat exigeant, faute de quoi la réussite de l'accrochage pourrait être malmenée*".

– Niveau macro : dispositifs communautaires qui mettent en œuvre des alliances au sein de régions ou d'États

Les alliances de niveau macro ont été expérimentées par le CREPAS (Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire) au Québec et ont mobilisé de nombreux acteurs au niveau d'une région (jeunes, parents, enseignants, monde scolaire, élus, gouvernement, syndicats, intervenants en santé publique, entreprises, etc.) dans le but de prévenir l'abandon des études. Ces actions communautaires servent de catalyseurs pour des changements éducatifs.

Aux États-Unis, on prend conscience de l'intérêt de telles alliances à la fin des années 1990 où apparaissent par exemple des *alliance schools* qui, au Texas, en partenariat avec l'IAF (*Industrial Areas Foundation*) promeuvent de nouvelles approches de soutien aux enfants de milieux défavorisés dans une centaine d'écoles. Ces initiatives se sont davantage développées après l'élection de Barack Obama.

Conclusion

Crise et décrochage sont étroitement liés et si l'on part du constat que nous sommes dans une situation de crise durable comme l'écrit Alain Vulbeau, il faut prendre en compte que, malgré la volonté des jeunes en situation de décrochage de s'en sortir, leurs parcours restent précaires.

Ces éléments permettent de voir qu'il existe un temps relativement long entre le début de la rupture et le temps du raccrochage scolaire et cela malgré les différentes actions et partenariats.

En France, la volonté d'avoir 80 % d'une génération atteignant le baccalauréat n'est pas anodine dans la multiplication du décrochage scolaire, comme la suppression des niveaux CAP/BEP au bénéfice des baccalauréats professionnels qui peut laisser entrevoir un décrochage dans l'enseignement supérieur.

Pierre-Yves Bernard, en se basant sur un rapport de la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, Ministère de l'Éducation nationale) de 2014, écrit même à ce sujet que seul 6 % des bacheliers professionnels obtiennent leur licence en quatre ans et que, selon l'OCDE, 20 % des bacheliers quittent l'enseignement supérieur sans diplôme. Il pose même la question de savoir si le prochain défi du décrochage ne se portera pas sur l'enseignement supérieur.

En conclusion, le décrochage scolaire n'est surtout pas un phénomène qu'il faut réduire à l'école. Cela veut dire que des facteurs sociaux influent sur la trajectoire scolaire et que ce phénomène est bien à prendre en compte dans l'analyse que l'on peut faire des causes et effets sur les élèves décrocheurs.

L'enjeu pour nos territoires est d'œuvrer collectivement pour permettre à ces jeunes de trouver des voies de l'emploi au travers de l'apprentissage et de la qualification.

L'avenir, tu n'as pas à le prévoir mais à le permettre

Antoine de Saint Exupéry

Bibliographie

- Antonmattei P & Fouquet A (2011). La lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire. Paris : IGEN
- Balas G (2012). Lutter contre le décrochage scolaire : Vers une nouvelle action publique régionale. Paris : Fondation Jean Jaurès
- Bavoux P & Pugin V (2012). Étude exploratoire sur les jeunes décrocheurs. Lyon : AFEV
- Becquet V. (2015). "Introduction". In Becquet V & Vulbeau B (dir.). L'action publique en réponse de la crise de l'école. Artois Presses Université, p.7-21
- Berger G. (1996). Synthèse et ouverture finale. In Cros F & Adamczewski G. l'innovation en éducation et en formation, p.201-2010. Paris : PUF
- Bernard P-Y (2011). Le décrochage scolaire. Paris : PUF
- Bernard P-Y & Michaut C (2014). "Marre de l'école" : les motifs de décrochage scolaire. Note du CREN n°17
- Bernard P-Y (2015). "Pourquoi considérer le décrochage scolaire comme un problème ?", la Vie des idées, 21 avril 2015. ISSN : 2105-3030
- Besnier B (2015). "Comment devient-on enseignant innovateur ? Les conditions d'apparition de pratiques pédagogiques innovantes chez les enseignants du secondaire". In Hugon M-A & Robbes B (dir.) Des innovations pédagogiques et éducatives en réponse à la crise de l'école, Artois Presses Université, p.93-103
- Blaya C (2010). "Décrochage scolaire : Parents coupables, parents décrocheurs ?". Informations sociales, n° 161, p. 46-54
- Blaya C (2010). Décrochages scolaires : L'école en difficulté. Bruxelles : De Boeck
- Boudesseul G & Vivent C (2012). "Décrochage scolaire : Vers une mesure partagée". Bref du CEREQ, n° 298-1, avril
- Cahuc P, Carcillo S, Galland O & Zylberberg A (2011). La machine à trier : Comment la France divise sa jeunesse. Paris : Eyrolles
- Canivet C, Cuhe C & Lombart A-F (2007). Pourquoi certains élèves décrochent-ils au secondaire alors qu'ils ont bien réussi dans l'enseignement primaire ? Namur : Université de Namur, FUNDP, n° 114/05
- Caraglio Martine (2013). "Les élèves handicapés : Des décrocheurs invisibles ?". Administration et éducation, n° 137, mars
- de Saint Denis É (2012). "Une politique sans ambition". Les cahiers pédagogiques, n° 496, p. 51-54
- Demeuse M, Frandji D, Greger D et al. (2009). Les politiques d'éducation prioritaire en Europe. Tome 1 : Conceptions, mises en œuvre, débats. Lyon : INRP
- Denantes J (2008). Echouez d'abord, on s'occupera de vous ensuite. Actualités de la formation permanente, n°2010, p.55-61
- Desclaux B (2012). "Vers une treizième mesure ?". Les cahiers pédagogiques, n° 496, mars, p. 66-67
- Dorn S (1996). Creating the Dropout: an Institutional and Social History of School. Westport, CT: Praeger
- Douat É (2011). L'école buissonnière. Paris : La Dispute
- Doucet S (2014). Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles et de l'éducation sur le projet de loi de finances 2015. Assemblée nationale
- Dubet F (2002). Le déclin de l'institution. Paris : Seuil
- Durkheim E (1938). L'évolution pédagogique en France. Paris : PUF
- Duru-Bellat M (2006). L'inflation scolaire : Les désillusions de la méritocratie. Paris : Éd. Du Seuil
- Esterlé M & Douat É (2010). "La prévention de l'absentéisme et du décrochage scolaire : L'école en tensions". Questions pénales, vol. 23, n° 2, p. 1-4
- Esterlé M (2012). "La relation parents école". In Loannides A & Robert R (dir.). Comment lutter contre le décrochage scolaire ? Paris : La ligue de l'enseignement, p. 14-18
- Feyfant A (2012). Enseignement primaire : Les élèves à risque (de décrochage). Dossier d'actualité Veille et Analyses IFÉ, n° 80, décembre. Lyon : ENS de Lyon
- Gilles J-L, Tièche Christinat C & Delévaux O (2012). "Origines, fondements et perspectives offertes par les alliances éducatives dans la lutte contre le décrochage scolaire". In Gilles J-L, Potvin P & Tièche Christinat C (dir.). Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire. Berne : Peter Lang, p. 3-18
- Goémé P, Hugon M-A & Taburet P (2012). Le décrochage scolaire : Des pistes pédagogiques pour agir. Paris : CRDP de l'académie de Paris

- Hugon M-A (2010). "Lutter contre le décrochage scolaire : Quelques pistes pédagogiques". Informations sociales, n° 5, p. 36-45
- Lessard A, Poirier M & Fortin Laurier (2012). "La gestion de classe : une alliance entre l'enseignant et l'élève". In Gilles J-L, Potvin P & Tièche Christinat C (dir.). Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire. Berne : Peter Lang, p. 83-108
- Loannides A & Robert R (2012). Comment lutter contre le décrochage scolaire? Paris : La ligue de l'enseignement
- Moreau G (2013). "Décrochage : les associations d'éducation populaire s'engagent". Administration et éducation, n° 137, mars
- Morin C (2015). "Entre politique éducative locale, stratégies enfantines et familiales, et réforme de la prise en charge des difficultés scolaires : une crise de l'accompagnement à la scolarité". In Becquet V & Vulbeau A (dir.). L'action publique en réponse à la crise de l'école. Artois Presses Université, p.97-111
- Morin E (1976). Pour une crisologie. Communications, 25, p.149-163
- Muller F (2015). "Postface" In Hugon M-A & Robbes B (dir.). Des innovations pédagogiques et éducatives en réponse à la crise de l'école. Artois Presse Université, p. 197-206
- Pain J. (2012). "Déscolariser le décrochage". In Gilles J-L, Potvin P. & Tieche Christinat C. (dir.). Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire. Berne : Peter Lang, p.193-205
- Palheta U (2012). La domination scolaire. Sociologie de l'enseignement professionnel et de son public. Paris : PUF
- Perron M & Veillette S (2011). "Territorialité, mobilisation des acteurs et persévérance scolaire : Le cas du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean". Économie et Solidarités, vol. 41, n° 1-2, p. 104-127
- Perron M, Veillette S & Morin I (2013). "Persévérance scolaire, territorialité et mobilisation des acteurs : État des lieux au Québec". Administration et éducation, n° 137, mars
- Pirone F. (2015). "Le micro-lycée : une structure pour dépasser la crise de la forme scolaire ?" In Hugon M-A & Robbes B. (dir.) Des innovations pédagogiques et éducatives en réponse à la crise de l'école. Artois Presses Université, p.45-54
- Potvin P & Pinard R (2012). "Deux grandes approches au Québec en prévention du décrochage scolaire : l'approche scolaire et l'approche communautaire". In Gilles J-L, Potvin P & Tièche Christinat C (dir.). Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire. Berne : Peter Lang, p. 129-147
- Siegrist J, Drawdy L, Leech D et al. (2010). "Alternative education: New responses to an old problem". Journal of Philosophy and History of Education, n° 60, p. 133-140
- Vulbeau A (2015). "postface". In Becquet V & Vulbeau A (dir.). L'action publique en réponse à la crise de l'école. Artois Presses Université, p.143-148
- Weixler F., Soudoplatoff A-S, "nouveau plan de lutte contre le décrochage scolaire", les cahiers dynamiques 1/2015 (n°63), p.16-25

- DEPP (dir.) (2012). "Sortants sans diplôme et sortants précoces". Note d'information, n° 12.15
- DEPP (2014). Repères et références statistiques 2014. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ; Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
- http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/FPORSOC13a_VE1_educ.pdf
- Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
- OCDE (2013). Regards sur l'éducation 2013 : panorama. Paris : éditions de l'OCDE